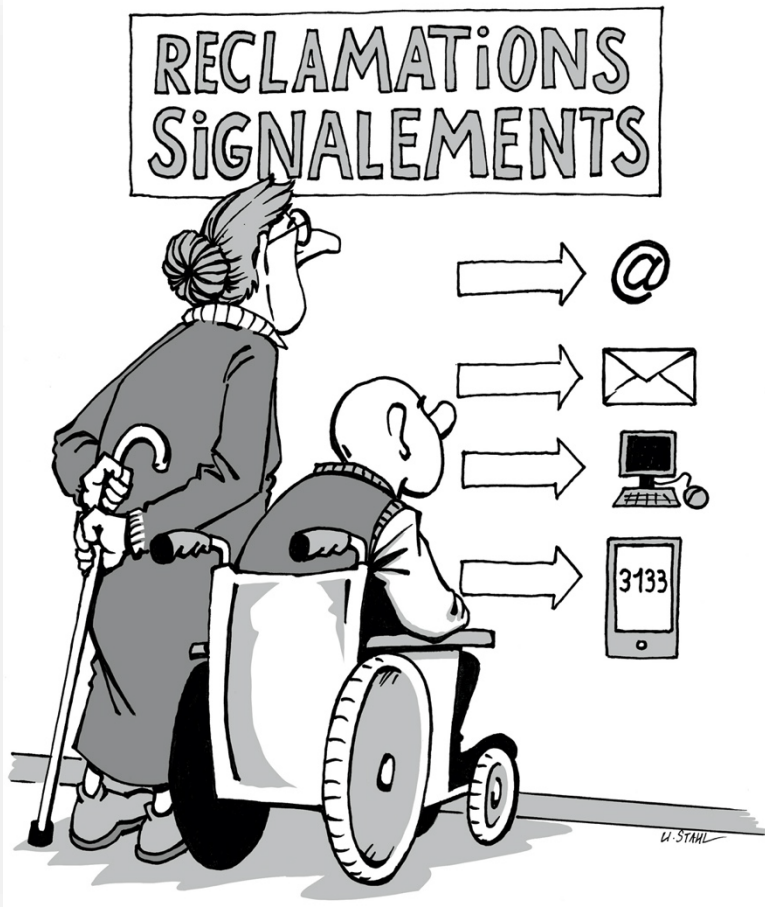


Maltraitance envers un adulte vulnérable ?



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

Victime ou témoin
de maltraitance
envers un adulte vulnérable*
en établissement ou à domicile ?

Appelez le numéro national
d'écoute et de signalement :

3133
LE NUMÉRO CONTRE
LES MALTRAITANCES

Des professionnels à votre écoute, pour vous aider.
Appel gratuit 7j/7j, de 9h à 20h.

Accessibilité
pour les personnes
sourdes ou
malentendantes :



3133.gouv.fr

*les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou de précarité...

Données des ministères de la Santé, des Solidarités et du Travail - février 2018

Alma 81 à vos côtés depuis 1999

Information, soutien, conseil,

05 63 43 69 92

- Coût d'un appel local -

